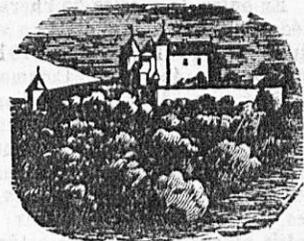




# LA GRUYÈRE



## ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—  
 . . . 6 mois » 2 50  
 Etranger . . 1 an » 9 50  
 . . . 6 mois » 5 50  
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE : BULLE, arr. 9<sup>30</sup> (dim. j. f. 1<sup>32</sup>) 2<sup>10</sup> 9<sup>17</sup>. BULLE, dép. 5<sup>10</sup> (7<sup>30</sup>) 11<sup>35</sup> 7<sup>20</sup>.

## ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 17 c. ; annonces répétées, 14 c. Canton et Suisse, 17 cent. Etranger, 20 cts. la ligne ou son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage)

## L'impôt de guerre.

Le peuple suisse avait accepté une imposition de guerre que les pouvoirs publics avaient déclaré être unique. Dans un grand élan de patriotisme, les citoyens ont versé à la Confédération, qui un peu de leur superflu, qui encore un peu du nécessaire : chacun y allait de bon cœur ; c'était pour la Patrie et puis, cet impôt ne devait pas se renouveler.

Mais les événements disposent. La guerre a duré plus longtemps qu'on ne le supposait et les frais de mobilisation se sont accrus d'une manière proportionnée non seulement à la longueur du service mais encore au renchérissement de toutes choses. Mis en goût par le succès du premier impôt de guerre, le fisc fédéral s'est dit qu'il y avait urgence à payer rapidement la dette de mobilisation, à faire supporter à la génération actuelle seule tout le poids de notre dette de guerre.

Recourir à un emprunt consolidé ? mais c'était là une solution à laquelle il ne fallait pas songer, car elle aurait imposé des économies que l'on ne veut ou que l'on ne peut pas introduire, de crainte de cancer du tort à beaucoup de fonctionnaires haut placés. Il est préférable, semble-t-il, que la Confédération soit forte financièrement, afin de permettre la réalisation des œuvres sociales dont il n'a jamais été autant question que depuis une année.

Et le souci de couvrir rapidement les frais de mobilisation joint à celui de ne pas recourir à des économies sérieuses engagea la Confédération à demander un second impôt de guerre. Il est évident que cet impôt aura une répercussion beaucoup plus éloignée qu'on ne semble généralement le croire et qu'il ne se limitera pas à la période fixée. En effet, ceux qui seront frappés le plus lourdement, ce seront les gros revenus, c'est-à-dire les industriels et les commerçants. Quand ils auront payé largement leur quote-part à la dette nationale, il serait inique de ne pas songer à les favoriser à leur tour et à soutenir leurs intérêts. De là la nécessité de maintenir et de fortifier encore, si possible, les droits d'entrée sur les marchandises qui font concurrence à nos industries et à notre commerce. Le protectionnisme économique, voilà où nous amènera le nouvel impôt de guerre.

Si le premier effort sera donné par les classes favorisées de la fortune, dans la suite, les résultats pèseront sur l'ensemble des consommateurs, qui payeront à leur tour leur part par les impôts indirects, par les impôts de consommation.

Cette considération doit être sérieusement examinée avant de prendre position sur l'urgence et la nécessité d'un impôt de guerre à payer par la génération actuelle. Elle doit être examinée également lorsqu'on étudie les propositions qui sont venues se greffer sur celles relatives à cet impôt, c'est-à-dire le prélèvement d'une somme imposante en vue de la création des œuvres sociales.

On prétend que ces œuvres sociales pèseront sur les riches. C'est inexact, si l'on considère que les ouvriers et l'ensemble des consommateurs y contribueront largement plus tard sous forme d'impôts de consommation.

Tel qu'il est prévu par les Chambres fédérales, l'impôt de guerre sera perçu en quatre périodes de quatre ans soit en seize ans. Chaque période doit fournir environ 150 millions. C'est donc une somme de 600 millions que l'on exigera des sacrifices du peuple. Le premier impôt de guerre a rapporté 100 millions ; l'impôt sur les bénéfices de guerre a procuré à la Confédération 300 millions. Au total, les impositions pour couvrir la dette de mobilisation atteindront donc la somme d'un milliard, chiffre auquel accède cette dette.

Il aurait été logique que le Conseil fédéral donne aux Chambres fédérales un état exact des dépenses militaires avant de demander au pays un sacrifice aussi considérable. Mais nous marchons à l'aveuglette ; qui nous dit que les dépenses ne se montent pas à un chiffre supérieur, qu'elles ne le dépasseront pas. Si donc nous votons un impôt destiné à couvrir les dépenses de mobilisations et si ces dépenses sont supérieures à celles annoncées, l'impôt sera nécessairement perçu sur une période plus longue que celle prévue. Elle pourrait nous amener inévitablement à l'institution de l'impôt fédéral direct, qui serait la ruine de l'autonomie cantonale et, partant, l'affaiblissement de notre Patrie.

Si encore on doit ajouter à ces dépenses le prélèvement de 250 millions prévu par la proposition Rothenber-

ger en faveur des assurances sociales, cela ne fera qu'aggraver la durée de l'impôt fédéral et accentuer le danger que court le fédéralisme, qui constitue la force de notre Patrie.

## Les négociations de paix.

### Une déclaration d'Ebert.

Ebert a remis, le 20 avril, au représentant du *Temps*, à Berlin, une déclaration disant en substance :

« La situation intérieure de l'Allemagne, comme celle de tous les pays, dépend de la situation universelle. Les conditions intérieures de l'Allemagne sont solidaires avec celles de tous les pays du globe. C'est dans l'admission universelle de cette solidarité que je vois la meilleure garantie pour la paix du monde. La thèse monstrueuse défendue avant la guerre par un journal anglais que les ruines économiques de l'Allemagne produiraient un enrichissement pour les Anglais peut avoir une justesse relative dans la société capitaliste, mais ce n'est qu'une abominable folie dans le nouveau monde socialiste.

Constatant que c'est au génie français que le socialisme doit en grande partie ses idées créatrices, j'ai confiance que la France ne peut pas se fermer devant les pensées de solidarité de tout travail humain. Si cette idée ne tarderont pas à relier les deux pays. L'Allemagne sera la première à traduire cette pensée dans la réalité, en aidant de toutes ses forces la France à reconstruire ce que détruisirent les horreurs de la guerre.

J'estime qu'il serait préférable que ce travail fût fourni aux frais de l'Allemagne par les forces volontaires, plutôt que par les corvées d'esclaves des prisonniers allemands. Je proteste contre le maintien des prisonniers au moment où on négocie sur la conclusion de la paix.

L'Allemagne ne pourrait pas considérer comme une garantie de la paix future ou de bonnes relations entre la France et l'Allemagne la création d'un Etat tampon rhéno-westphalien. Elle espère que la compréhension des vrais intérêts de leur pays empêchera les hommes d'Etat français de demander à l'Allemagne sa signature au ban de conditions de paix qui seraient en désaccord principal avec ces points de vue. »

### Les Allemands à Versailles.

Les journaux annoncent que les gouvernements alliés ont fait savoir au gouvernement allemand, par l'intermédiaire du général Nadant, qu'ils étaient disposés à recevoir les délégués allemands le 28 avril, à Versailles.

## NOUVELLES SUISSES

Le Conseil fédéral et la Ligue des Nations. — On mande de Berne :

Dès que la question touchant la situation spéciale de la Suisse dans la Ligue aura été suffisamment élucidée, le Conseil fédéral soumettra aux Chambres fédérales un message concernant l'entrée de la Suisse dans la ligue des nations. Il y a lieu d'espérer que ce sera déjà pour le mois de juin. Le Conseil fédéral a adopté dès maintenant le point de vue que la question de savoir si la Suisse doit participer à la ligue ou non, doit, en raison de son importance, être tranchée par une votation du peuple et des cantons, alors bien même que l'assemblée fédérale pourrait être envisagée comme compétente pour la ratification définitive de la convention.

Un plan bolchéviste. — Un collaborateur de la *Gazette de Lausanne*, M. Serge Perky, publie un projet d'instructions pour l'organisation du pouvoir bolchéviste en Suisse, datant de la fin octobre 1918, qui aurait été envoyé de Russie au ministre plénipotentiaire bolchéviste Joffé, à Berlin, pour être transmis à la légation russe à Berne. Ce document a été livré à M. Perky par un ami de Pétrograd :

On lit dans ce factum : « Seront arrêtés et gardés comme otages : le Conseil fédéral *in corpore*, les présidents et vice présidents du Conseil national, du Conseil des Etats, des cours de justice, à Berne, Zurich et partout où faire se pourra ; de même les fonctionnaires les plus en vue de chacune de ces institutions, leurs femmes et leurs enfants dès l'âge de 16 ans ; le général commandant l'armée, son chef d'état-major, de même les commandants de corps d'armée, de division, de brigade, de régiment, de bataillon.

« Le nombre des personnes arrêtées ne sera pas inférieur à deux mille. A toute velléité de résistance ou de trahison, les otages seront immédiatement exécutés en place publique.

« Les personnes connues comme ennemies irréductibles de la révolution et dont la liste suit seront facilitées, le jour même de la proclamation de la République fédérative suisse des Soviets. »

On aimerait savoir si notre légation en Russie n'a pas eu connaissance d'un document intéressant aussi vivement notre pays.

Les trains. — En présence de l'accroissement considérable du service de saison, les C. F. F. reprendront le 27 avril le service du dimanche, à teneur de l'horaire du 2 décembre 1918. Les entreprises de transport privées sont autorisées à procéder de la même façon. La mesure est prise provisoirement.

En outre, la reprise de l'horaire dit réduit numéro 4 qui était en vigueur du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> décembre 1918 est en état de préparation. Comme il est projeté d'introduire des améliorations à cet horaire, basées sur les expériences faites, notamment des trains rapides destinés à décharger le reste du service, là où le besoin se fait sentir, les gouvernements cantonaux seront saisis prochainement des modifications proposées à cet horaire numéro 4 des C. F. F. et entreprises privées. Si les conditions le permettent alors, la réintroduction de l'horaire amélioré pourra être accomplie le 1<sup>er</sup> juillet.

**Berne. — Macabre découverte.** — Le jour de Pâques, on a trouvé pendu dans la forêt de la poudrière, le nommé Albert Huggenberger, originaire de Tavannes. Il avait disparu le 28 mars, dans un accès d'aliénation mentale, et n'avait pu être retrouvé. D'après l'avis du médecin, sa mort remonte seulement à quelques jours.

**Vaud. — Un député condamné.** — Le Tribunal militaire territorial I a condamné mardi à 21 jours de prison et un an de privation des droits civiques, pour n'avoir pas répondu à l'ordre de mobilisation du 11 novembre dernier, un soldat du bataillon 6 de landsturm, Victor Cottier, conseiller communal, récemment élu député de Lausanne au Grand Conseil.

**Grève à l'usine de câbles de Cossonay.** — La grève a été déclarée dans l'usine de câbles Aubert, Grenier et Cie, à Cossonay, pour une question de salaires. Les ouvriers et les employés de bureau avaient demandé une augmentation de 40 % et la journée de huit heures. Une réponse satisfaisante ne leur ayant pas été donnée dans le délai qu'ils avaient fixé, le travail a été suspendu. La grève touche six à sept cents ouvriers.

**Genève. — Tué par une automobile.** — Un accident mortel s'est produit mardi soir, à Plainpalais, dans les circonstances suivantes :

Mme Adèle Roulier, sans profession, âgée de 64 ans, Vaudoise, demeurant boulevard Carl-Vogt, 62, traversait la rue Gourgas lorsque, débouchant de l'avenue du Mail, une automobile pilotée par M. Alfred Rosset, représentant, domicilié rue de Hesse, 4, arriva à une allure que des témoins estimèrent exagérée.

Ayant aperçu la voiture, Mme Roulier hésita, fit quelques pas et, finalement vint se jeter sous l'automobile, qui la renversa et la traîna sur une distance de six mètres.

Très grièvement blessée, la malheureuse fut transportée par deux occupants de l'automobile, MM. Pierre Colombo et Charles Gruaz, à la Polyclinique où, en dépit des soins du Dr Schnoor, elle ne tarda pas à expirer.

## A L'ÉTRANGER

### Grande-Bretagne.

#### Pour les soldats démobilisés.

Le gouvernement anglais est prêt à dépenser 500 millions de francs en deux années pour acheter des fermes ou les subventionner. Plus de 4000 hectares de terrain ont été déjà achetés ou loués et des négociations sont en cours pour doubler cette surface.

Suivant leurs capacités, les démobilisés auront trois solutions à leur choix. Les hommes expérimentés pourront avoir de petits domaines, ceux moins expérimentés et capables d'exercer un autre métier auront un cottage avec un jardin de 20 ares à 1 hectare de surface, le 75 % des démobilisés optent pour cette solution-là ; enfin ceux qui n'ont aucune pratique de

l'agriculture seront placés dans de grandes fermes organisées sur la base de la coopération et dirigées par des experts.

### Un Barbe-Bleue.

La police française procède depuis quelques jours à une enquête qui met la justice sur la voie d'une série de crimes commis par un nommé Ledru. Cet individu qui se livrait au commerce des automobiles ainsi qu'à l'achat et à la location de garages, a habité tour à tour et sous de nombreux noms empruntés plusieurs localités des environs de Paris où il accueillait des dames et demoiselles avec lesquelles il se liait dans différents établissements de Paris et de la banlieue. Toutes ces personnes ont disparu sans laisser d'autre trace que des meubles et des bijoux qui ont été retrouvés chez Mme Ledru ou dans des locaux occupés sous son nom. Jusqu'ici on n'a pas retrouvé de corps ou de parties de corps. Il est possible que Ledru ait fait disparaître par le feu celui de ses victimes. On a des raisons de croire que le chiffre de ces dernières s'élèverait à onze, dont dix femmes et le fils de l'une d'elles.

## CANTON DE FRIBOURG

**Examen de médecine.** — M. Rodolphe Perrin, de Semsales, a passé avec succès son second examen propédeutique fédéral de médecine à la Faculté de médecine de Genève.

**Concours de petit bétail.** — Les concours de petit bétail pour l'année 1919 auront lieu du 28 avril au 28 mai. Pour les primes individuelles, les sujets mâles doivent être présentés aux chefs-lieux des districts. Les inscriptions des sujets mâles se feront auprès des préfectures jusqu'au 3 mai et celles des sujets femelles auprès des secrétaires des syndicats. L'approbation des verrats, boucs et bœliers destinés à la reproduction se fera à l'occasion de ces concours.

**La votation du 4 mai.** — Le comité conservateur cantonal a décidé de recommander aux électeurs du parti l'acceptation du projet de renouvellement de l'impôt fédéral de guerre, sur lequel le peuple se prononcera le 4 mai prochain.

On sait que le comité du parti conservateur populaire suisse s'était déjà prononcé dans le même sens.

**Exportations à destination de la France.** — Communiqué de la Chambre de commerce de Fribourg :

Afin de permettre aux bureaux de douanes suisses de sortie d'établir aussi exactement que possible les données statistiques relatives à l'exportation de marchandises contingentes à destination de la France, il est nécessaire de joindre aux envois de cette catégorie une facture du vendeur certifiée exacte par la Chambre de commerce fribourgeoise. Cette facture doit être faite en trois exemplaires (en francs suisses).

Pour les expéditions hors contingent et les expéditions pour lesquelles le destinataire en France est au bénéfice d'une autorisation d'importation, cette formalité n'est pas requise.

Nos exportateurs sont encore rendus attentifs au fait que tout envoi à destination de la France doit être accompagné d'une facture du vendeur établie en francs français. La légalisation de cette pièce par une autorité suisse ou une Chambre de commerce n'est pas requise jusqu'ici.

## GRUYÈRE

**Nécrologie.** — Mercredi, est décédée, à Bulle, Mademoiselle Jeanne Crotti, fille du regretté M. Joseph Crotti, ancien conseiller communal à Bulle.

Une longue maladie et de cruelles souffrances courageusement supportées ont enlevé, à l'âge de 31 ans, Mademoiselle Crotti, pour qui la mort fut une délivrance. Mais c'est une perte douloureuse pour les parents, auxquels elle était tendrement attachée et qui lui vouaient une affection dévouée.

Elle s'est éteinte entourée des soins assidus qui lui ont été prodigués en vue d'adoucir ses derniers moments.

Aux parents affligés, nous présentons nos condoléances émues.

**Eau de Charmey.** — Les abonnés à l'eau de Charmey sont informés que le service sera interrompu dimanche après-midi 27 courant.

**Ravitaillement communal.** — La distribution des cartes de mai se fera :

Lundi 28 avril, pour les lettres A à F ;  
Mardi 29 » » » G à O ;  
Mercredi 30 » » » P à Z

**Ravitaillement du canton en bétail de boucherie.** — La pénurie de viande s'est accentuée à un tel point qu'elle crée les plus grandes difficultés pour l'alimentation de la population. Sa rareté et l'énorme élévation des prix rendent cette dernière inabordable aux ménages qui ne disposent pas de gros revenus. Par ailleurs la situation menace de faire naître un mécontentement général dont toute la population pourrait ressentir les effets.

Les Autorités fédérales et cantonales sont vivement préoccupées de ce problème difficile.

Notre Office cantonal de ravitaillement a pensé, dans ces circonstances pénibles, adresser un appel à la solidarité et l'esprit patriotique de nos agriculteurs, afin de leur demander de venir en aide soit aux autorités, soit à la population qui souffre du resserrement du marché de la viande.

Son projet repose sur le principe suivant. Durant les mois de mai et de juin, les communes livreront pour la consommation de la population du canton, le bétail de boucherie nécessaire à son ravitaillement. Ce bétail sera acheté par une commission cantonale. Les prix d'achat fixés varieront entre les prix minima et maxima, soit de 2 fr. 60 à 3 fr. 20 le kg ; exceptionnellement, il pourra être payé jusqu'à 3 fr. 50 par kg. de poids vif, pour des animaux de premier choix.

Ce bétail sera livré directement aux bouchers aux prix coûtants et ceux-ci auront l'obligation, à partir du 3 mai, de vendre la viande de 5 fr. à 6 fr. 50 le kg., suivant la qualité et la catégorie.

Ce projet est susceptible d'amener une grande amélioration de la situation actuelle. Il est à espérer que nos agriculteurs auront assez de clairvoyance et de patriotisme, pour en comprendre la nécessité et en faciliter la réalisation par la fourniture de bon bétail de boucherie. Il va sans dire que dans les communes qui ne livreront pas le contingent de bétail demandé, la délivrance des certificats de santé pour le commerce sera suspendue.

La Commission cantonale commencera ses achats le lundi 28 avril, à Fribourg, Tavel, Morat et Estavayer, puis le mercredi 30 avril, à Bulle, Châtel-St-Denis et Romont.

Département de l'Agriculture.

**Un peu de justice distributive, s. v. p.** — En haut lieu et tout particulièrement au Département cantonal de l'agriculture, on sait fort bien que les communiqués constituent une excellente réclame et l'on ne se prive pas d'en user et même d'en abuser. On recherche naturellement les journaux les plus lus dans les districts agricoles ; dans la Gruyère, notre journal est régulièrement mis à contribution, car nos huppés savent fort bien qu'il est lu par la plus grande partie de nos éleveurs. Mais, s'il s'agit d'insérer des annonces payantes, la Gruyère est systématiquement et à peu régulièrement mise de côté par le Département de l'agriculture.

Cet ostracisme révèle des manœuvres contre lesquelles nous protestons publiquement. Nos éleveurs finiront cependant par s'apercevoir qu'ils sont considérés comme de simples jouets, comme des moyens de propagande politique, puisqu'on ne veut les atteindre à ne lire, pour connaître les annonces les concernant, que les journaux bien pensants et agréés par le dit Département.

**Marché hebdomadaire.** — Sans être bien important, le marché de jendi a été plus fréquenté que le précédent. Les apports de graines et de plants pour les jardins potagers deviennent plus importants ; les prix en sont maintenus, comme toutes choses, à des chiffres assez élevés.

La pénurie des œufs se fait sentir et le prix en a subi les conséquences ; il est monté à fr. 4.40 la douzaine. Bien que la ponte soit encore abondante, on n'apporte plus les œufs sur le marché parce que des racoleurs vont les chercher jusque dans les villages. Payent-ils une patente, ces individus qui viennent priver le pays de ses produits ? Espérons que des mesures seront prises à cet égard.

Le marché au petit bétail comprenait 7 veaux, 15 montons, 27 chèvres, 17 porcs et 148 porcelets. Les veaux sont en baisse accentuée. Les porcelets, moins recherchés, participent également à cette baisse. Est-ce l'annonce des formidables envois de viande étrangère qui provoque ce résultat ? Si oui, c'est tant mieux pour le consommateur.

On nous écrit :

**Une idée intéressante.** — La récente épidémie de grippe a démontré combien les appareils médicaux (thermomètres, bouillottes en caoutchouc, inhalateurs, etc.) font défaut dans la plupart des villages de notre contrée. Il est compréhensible que leur coût élevé et leur usage peu fréquent n'engagent personne à se les procurer pour son usage personnel.

La Société Coopérative de Consommation de Broc a senti la nécessité de faire quelque chose dans ce domaine ; son assemblée générale annuelle a décidé d'affecter les sommes destinées aux dons pour œuvres d'utilité publique, à l'achat de plusieurs de ces ustensiles et d'en déposer une collection dans chacune de ses succursales. Pour cette année-ci, les magasins de Broc, Charmey, Epagny et Crésez en recevront l'année prochaine.

Ces ustensiles sont prêtés gratuitement à toute personne (sociétaire ou non) qui en a besoin et habitant la commune où se trouve une des collections.

Il est à espérer que cette forme originale de philanthropie sera bien accueillie et rendra à la population intéressée tous les services qu'en attendent les donateurs.

**Société des sous-officiers.** — La Société des sous-officiers de la

Gruyère tiendra son assemblée générale de printemps, dimanche 27 avril. Cette occasion, elle se fait un plaisir d'inviter tous les sous-officiers à assister à cette assemblée. Elle compte sur les sentiments patriotiques de tous les sous-officiers de la Gruyère qui, certainement, ne seront pas en arrière, malgré les nouvelles, et que tous désireront faire partie de la section.

A dimanche, sans faute !

## ÉTAT CIVIL DE BULLE

— **Naisances.** —  
Mars 2. — Borgeaud Raymond, fils de Paul, confiseur, de Morrens et de Elise, née Tause.  
7. — Zillweger Georgette-Caroline, fille d'Ernest, agriculteur, de Fribourg et de Despond.  
7. — Moret Emile Jacques, fils de Charles, charretier, de Vuadens et de Marie Verney.

Madame Veuve Joseph et Monsieur Alphonse, Madame et Monsieur Arnold, leurs enfants, Monsieur et leur fils, Madame Veuve, Monsieur et Madame Char, et les familles alliées ont la douleur de faire part qu'ils viennent d'éprouver

**Mademoiselle J.**  
leur bien chère belle-fille, nièce et parente, décédée de 31 ans, munie des sacrements de longues souffrances vainement. L'ensevelissement a eu lieu le 25 avril.  
Cet avis tient lieu de lettre

## Scories

dès ce jour en  
**E. GLASSON &**

## Mises publiques

Le sousigné exposera en vente publique, à Morrens, le lundi 5 mai, soit : 3 chars de campagne, 1 machine à vapeur, 1 machine à vapeur pour conduire le lait, 1 charrette à 4 roues, 1 charrette à 2 roues, 1 charrette à 2 roues, 6 colliers de chevaux, 3 colliers de fer, 1 machine à coudre à pédale longue à détailler.

Le mardi 13 mai prochain, à deux heures et demie de l'après-midi, le sousigné exposera à vendre aux

## Mises publiques

à la Roche du Lion-d'Or à La Roche, Le Praz Stef, art. 711 et 712 de La Roche, pré de La Roche, 78 ares 97 centiares, 4 poses 333 perches et La Roche, art. 708, 709, 710, 553, 278 et 741 de La Roche, bois de 8 ares 85 centiares et 9 poses 87 perches.

Alex. Andrey, notaire.

## Exposition de Peinture

de J. J. Redmond  
Dimanche 27 avril  
ouvert de 1 à 5 heures  
Maison de Dr Geinoz  
BULLE

**Justice distributive.** — En haut lieu, on se fait un devoir d'inviter tous les sous-officiers des districts à assister à cette assemblée. Elle compte sur les sentiments patriotiques de tous les sous-officiers de la Gruyère qui, certainement, ne resteront pas en arrière, malgré les idées nouvelles, et que tous désireront faire partie de la section.

A dimanche, sans faute!

**ÉTAT CIVIL DE BULLE**

**— Naissances. —**  
 Mars 2. — Borgeaud Raymonde-Elise, fille de Paul, confiseur, de Morrens (Vaud), née Tauser.  
 7. — Zillweger Georgette-Caroline, fille de Ernest, agriculteur, de Fribourg et de Léa, née Despond.  
 7. — Moret Emile Jacques, fils d'Isidore, charretier, de Vuadens et de Marie, née Overney.

10. — Sottas Yvette-Thérèse, fille de Jules, boucher, de Gumefens, et de Emma, née Genoud.  
 12. — Folly Rainal-Bertrand, fils d'Auguste, professeur, de Villarepos et de Céline, née Mooser.  
 16. — Deillon Irma Marie, fille de Fernand, agriculteur, de La Joux et d'Eugénie, née Brunisholz.  
 17. — Rappo Marcelle Jeanne, fille de Marcel, comptable, de Wunnenwyl, et de Jeanne, née Pinaton.  
 17. — Pasquier Marie-Aurélié, fille d'Alphonse, employé de voirie, de Bulle et Maurice, et de Aurélié, née Sauterel.  
 20. — Pipoz Pierre-Albert, fils de Joseph, boul. pâtissier, de Charmey et de Odile, née Lavanchy.  
 20. — Privet Jean Louis, fils d'Antoine, maçon, de Sorens, et de Marie, née Droux.  
 27. — Pittet Paul-André, fils de Joseph, agriculteur, de Romanens, et d'Angèle, née Charrière.

**— Mariages. —**  
 Mars 21. — Duruz Pierre, ingénieur, de Murist, domicilié à Crésuz, et Paris Marguerite, prof. de musique, de Laysin (Vaud), domiciliée à Bulle.

**LA VIE ÉCONOMIQUE**

**La baisse en Suède.**  
 Selon une publication officielle allemande, le rétablissement graduel de la liberté du commerce en Suède produit les effets les plus réjouissants: la marchandise abonde et les prix baissent. Les fournisseurs, craignant que leurs provisions ne leur restent pour compte, se hâtent de les écouler, de sorte qu'il y a surabondance et que la concurrence produit un abaissement rapide des prix. Les prix des denrées coloniales sont tombés au dixième des prix antérieurs.

**Pour enrayer la hausse de la viande.**  
 Le comité du parti radical démocratique de Baden, en présence du nouveau renchérissement du prix de la viande de boucherie, a envoyé la demande télégraphique au Conseil fédéral de bien vouloir décider, à teneur de ses pleins pouvoirs, que le droit d'acheter du bétail de boucherie appartient jusqu'à nouvel avis aux cantons et aux communes. En attendant, tous les permis d'achat et de vente accordés aux marchands de bestiaux seront supprimés.

Le gouvernement du canton d'Argovie et le comité central du parti radical démocratique sont invités à se joindre à cette demande.

**La semaine de 48 heures.**  
 Le Conseil fédéral a décidé d'introduire, dès le 5 mai, la semaine de 48 heures dans les ateliers militaires; actuellement la durée du travail est 54 heures.  
 La semaine de 48 heures sera aussi introduite à la Monnaie fédérale.

**Madame Veuve Joseph CROTTI, à Bulle; Monsieur et Madame Alphonse CROTTI et leurs enfants, Madame et Monsieur Arnold DESBIOLLES et leurs enfants, Monsieur et Madame Alfred CROTTI et leurs enfants, Madame Veuve André CROTTI et sa fille, Messieurs François et Aloys AYER, à Bulle; Monsieur et Madame Charles CROTTI, à Fribourg, et les familles alliées**

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Mademoiselle Jeanne CROTTI**

leur bien chère belle-fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et parente, décédée le 23 avril 1919, à l'âge de 31 ans, munie des secours de la religion, après de longues souffrances vaillamment supportées.

L'ensevelissement a eu lieu à Bulle, le vendredi 25 avril.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

**Cinéma LUX**

Dimanche 27 Avril.  
 Matinée 3 h. Soirée 8 h.

**réouverture.**  
 Récolte du riz en Piémont.

**Le trait d'union**  
 drame réaliste en deux parties.

**MIRKA**  
 grand drame en 4 parties.

**Une drôle d'agence**  
 FOU-RIRE.

**Société des sous-off.**  
 de la Gruyère.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** dimanche 27 avril, à 2 1/2 h., Café du Moderne.

**On cherche**  
 un appartement de 2-3 chambres à Bulle ou environs.  
 S'adresser à M. Ulysse Valtchard, à La Tour.

**A vendre**  
 une couchette, une charrette d'enfant à deux places, 4 chaises, 1 table sapin, une poussette, feuilles de bois à découper, et une hotte d'enfant.  
 S'adresser rue du Moléson, 339, au 1<sup>er</sup>.

**A louer pour le 1<sup>er</sup> mai, jolie chambre meublée**  
 exposée au soleil, chez Mme Wasserfallen, ancienne Tannerie, Bulle.

**A VENDRE**  
 environ 700 tuiles Altkirch et 80 créneaux; 9 paires fenêtres et 9 paires volets; le tout peu usagé.  
 S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 923 B.

**ON DEMANDE**  
 quelques bons ouvriers pour travailler dans les pépinières et les forêts.  
 S'adresser à M. Auguste Morand, aux Montagnards, Broc.  
 A la même adresse, à vendre un grand billard.

**On cherche**  
 pour tout faire (sauf la cuisine), une forte fille, honnête et active, pour bonne famille dans le canton de Genève. Entrée de suite.  
 Ecrire avec prétentions et photo si possible, sous chiffre X 23308 L. Publicitas S. A., Lausanne.

**VENTE de BOIS**  
 La Commune de Gumefens offre à vendre par soumission une vingtaine de plantes abattues par le vent dans sa forêt du Gibloux.  
 Prendre connaissance des conditions et adresser les soumissions à M. GAUDERON, Syndic, jusqu'au 5 mai, à 6 h. du soir. Gumefens, le 32 avril 1919.  
 Le Conseil communal.

**A VENDRE**  
 un chien de trait bien dressé.  
 S'adresser à M. Louis Germain, rue du Moléson, Bulle.

**J'achèterais**  
 de nouveau un cheval à la foire de Bulle, le 8 mai prochain. Je serai jusqu'à midi à l'Hôtel de Ville, à Bulle. Gessenay, le 20 avril 1919.  
 J. F. de Grunigen Capitaine.

**On offre**  
 belles pommes de terre saines à fr. 25.— les 100 kilos.

**A. Blain**  
 BULLE

**On donnerait**  
 à faner 7 poses à La Tour.  
 S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 935 B.

**On demande**  
 à l'Hôtel de Ville de BROC, un jeune homme de 16 à 17 ans. S'y adresser.

**Que ceux qui s'intéressent**  
 à d'excellentes Obligations à primes assurent de gros gains par 12 tirages annuels avec des gros lots de

**Fr. 250,000**  
**Fr. 150,000**

demandent notre récent prospectus détaillé.

**Prochains tirages: 20 avril - 15 mai.**

Nous vendons ces titres contre à comptes mensuels de Fr. 5.— et l'acquéreur jouit cependant de tous les droits au gain dès le premier tirage.

**K. Ochsner, Bâle 158.**  
 Banque pour Obligations à primes. 158

**Eau-de-vie naturelle**  
 de fruits, à fr. 4,30.  
**Marc naturel de raisins**  
 à fr. 5.—. Livraison à partir de 20 litres, contre remboursement.  
**Distillerie Bossotto Luraghi, S. A., Nyon. Téléph. 290.**

**Jeune fille**  
 au courant des travaux du ménage est demandée de suite.  
 S'adresser à Publicitas, S. A., Bulle, sous P 854 B.

**On demande un bon fromager**  
 sachant bien fabriquer, pour la fromagerie des Petits Ponts; entrée du 15 mai au 1<sup>er</sup> juin.  
 S'adresser à Tell Perrenoud-Robert, Petits Ponts (Canton Nuchâtel).

**Semence de pois pour jardins alpestres.**  
 La Société fribourgeoise d'économie alpestre met à la disposition des montagnards des semences de pois sains, variétés venant très bien jusqu'à une altitude élevée.  
 S'adresser au Syndicat agricole, à Bulle.

**Bulle, pharmacie d'office**  
 Dimanche 27 avril  
**Pharmacie BARRAS.**  
 La pharmacie d'office fait le service de nuit pendant la semaine

**Scories Thomas**

dès ce jour en dépôt chez  
**E. GLASSON & Cie, BULLE.**

**Mises publiques de chédail.**

Le soussigné exposera en vente par voie d'enchères publiques, devant son domicile à Morrens, le lundi 5 mai, à 1 heure du jour, son chédail, soit: 3 chars de campagne, 1 char à pont à patent, 1 char à bras pour conduire le petit bétail, à patent, 1 tombereau, 2 charrettes pour conduire le lait, 1 charrette de Charmey, 1 traîneau à l'état de charrette, 4 luges dont une avec chenquet, 1 mécanique à battre, 1 moulin à vent, 1 caisse à purin, 1 hâche paille neuf, 1 charrette Brabant, 6 colliers de chevaux, 3 colliers de vaches, 10 clochettes, 1 râtelier en fer, 1 machine à coudre à pied et une certaine quantité d'objets trop longs à détailler.

L'exposant: Auguste FRAGNIÈRE.

Le mardi 13 mai prochain, à deux heures et demie de l'après-midi, le soussigné exposera en vente aux

**enchères publiques**

à la Bergerie du Lion-d'Or à La Roche, Le Praz Stet, art. 711 et 712 de La Roche, pré de La Roche, 78 ares 97 centiares, soit 4 poses 333 perches et La Roche, art. 708, 709, 710, 553, soit 278 et 741 de La Roche, bois de 9 poses 85 centiares soit 9 poses 87 perches.  
 Alex. Andrey, notaire.

**Exposition de Peinture**

de J. J. Redmond  
 le dimanche 27 avril  
 au Mercredi 7 mai  
 ouvert de 1 à 5 heures  
 Maison de Dr Geinoz  
 BULLE

**A louer**  
 la première fleurie d'une gîte.  
 S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 939 B.

**Cours permanents de Lingerie.**  
 Jeunes filles désirant suivre un cours de lingerie pratique, sont priées de se renseigner chez Mme LOSEY, lingère diplômée, maison Trezzini, rue du Tir, Bulle.

**CHARRETIERS**

sont demandés pour le transport d'env. 330 m<sup>3</sup> de billes de hêtre de La Tine à la scierie de Montbovon.  
 S'adresser à G. Maillefer, à La Tine, qui renseignera et recevra les offres de prix jusqu'au 30 avril.

**L'exploitation des Tourbières de Sâles**  
 commençant lundi 29 avril, prière aux

**ouvriers et ouvrières**  
 de se présenter sur le chantier.

**Guides cornes**  
 Système Grandjean  
 Dépôt:  
 Agence agricole  
**Aus. BARRAS, BULLE.**

**On donnerait**  
 à faner 7 poses à La Tour.  
 S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 935 B.

<b>Epicerie</b>	<b>Droguerie</b>	<b>Herboristerie</b>
Café	Acides	Tisanes
Chocolat	Essences	Eaux minérales
Conserves	Huiles	Produits diététiques
Tabacs, cigares.	Vernis, couleurs.	Produits divers pr le bétail.

**Objets de pansement**  
**DENTIFRICES — SAVONS — PARFUMS**

Se recommande,  
**PAUL DUBAS, droguiste**  
 Place des Alpes **BULLE** Avenue de la Gare

**GOLLIEZ**



**COGNAC FERRUGINEUX**  
 Fortifiant pour combattre: Anémie, pâles couleurs, manque d'appétit, etc. Fr. 4.—  
**SIROP DE BROU DE NOIX**  
 Dépuratif employé avec succès contre: Impuretés du sang, bouffons, dartres, etc. Fr. 4.—  
**ALCOOL DE MENTHE ET CAMOMILLES**  
 Infaillible contre: Indigestions, maux de tête, maux d'estomac, étourdissements, etc. appréciée des militaires et touristes. Fr. 1.75.  
 Toutes pharmacies et pharmacie GOLLIEZ à MORAT  
 Exigez le nom GOLLIEZ et la marque "DEUX PALMIERS"

**Grande salle de MONTBOVON**  
**Représentation théâtrale**

avec le concours des  
**Sociétés de chant et de Musique**  
 les Dimanches 27 avril, 4 et 11 mai 1919  
 à 2 1/4 h. et 8 h. du soir.

**Les Piastres Rouges**  
 drame en 3 actes par Ch. Le Roy-Villars.  
**Le Prince-Consort**  
 comédie en un acte.  
 Prix des places: Réservées, fr. 2.50; premières fr. 1.50; secondes 1 fr.; Enfants demi-place

**AMEUBLEMENTS**  
**M. BRODARD**

Dès ce jour, le magasin est transféré à la  
**GRAND'RUE.**

Grand choix de  
**Meubles** en tous genres  
 Lits, Canapés, Fauteuils, Tables,  
 Chaises, etc.  
**TROUSSEAUX COMPLETS**  
 Chaises longues et Divans.  
 Toujours un bel assortiment de  
 Poussettes & Charrettes pliantes  
 des plus simples aux plus riches.  
 Dépôt des célèbres  
 Machines à coudre « HELVETIA ».  
**BULLE - Grand'Rue - BULLE**

**DRAPS DU PAYS**

Vous trouverez toujours dans mon magasin un bel assortiment de draps du pays de la Fabrique de draps de Neirivue, ainsi que tous autres genres, anglais et fantaisie.

Prix très avantageux.  
 Echantillons franco sur demande.  
**S. MARMY, Place de la Promenade, BULLE.**

**MAGASIN DE CHAUSSURES**  
 de la  
**Société coopérative de Consommation**  
**BULLE, Grand'Rue.**

Toujours grand choix de **CHAUSSURES** en tous genres à prix raisonnables.  
 8 % de ristourne aux Sociétaires et 3 % d'es-compte immédiat aux autres clients.

**Mises de bétail et chédail.**

Le soussigné vendra par voie d'enchères publiques, au domicile de feu Joseph Chassot, dit à Thérèse, au Poyet, près Vuisternens-dev. Romont, mercredi 30 avril, dès 1 h. précise, 4 vaches, dont l'une portante pour fin mai, et une grasse (4 ans), 1 bouf de 8 ans, 1 de deux ans, 1 génisse de 2 ans, 3 génisses d'un an, 2 veaux de 4 et 5 mois et 2 porcs de 6 mois, ainsi que 2 chars à échelles à 1 cheval, 1 char à ressorts, 1 petit camion sur ressorts pouvant servir pour poney ou âne, 1 faucheuse avec 5 contesaux, 1 herse à champs, solliers de chevaux et de vaches, ainsi que d'autres objets trop longs à détailler. Payement comptant.

L'exposant: **La CURRAT, Vuisternens.**

**Teinturerie O. THIEL & C<sup>te</sup>**  
 Succ. de O. THIEL  
 15 et 17, Faubourg du Lac, **NEUCHÂTEL**

**NETTOYAGE**  
**CHIMIQUE**  
**ET TEINTURE**  
 de Costumes et Vêtements en tous genres.

**NOIR POUR DEUIL** Teinture garantie  
**Décatissage des étoffes.**  
 Maison de 1<sup>er</sup> ordre. — Téléphone 7.51.

**J'étais presque tout à fait chauve**

et maintenant j'ai, grâce à votre « Recholin », une abondante chevelure. Mme J. Wilhelmin, Courtetelle. Votre « Recholin » m'a tout à fait satisfait. M. Marren, Walperswil. (D'autres nombreux certificats à disposition). « Recholin » (+ marque déposée +) est grâce à son heureuse composition absolument efficace contre pellicules, démangeaisons et la chute des cheveux, fait naître une magnifique chevelure.

**Succès absolument certain!**  
**Preuves à l'appui!**

Prix: Fr. 3.85 et Fr. 5.50 (grand flacon pour toute la cure) seulement chez l'inventeur **J. Rech, parfumerie, Bienne, rue de Nidau 21.**

**Chevaux**

pour l'abatage  
 et ceux abattus par suite d'accidents sont achetés par  
**L. GENOUD,**  
 Corele catholique, BULLE

Convalescence de la grippe, maladies chroniques, trisisation des ulcères, dresser au  
**Dr Robert ODIER**  
 Contance, 7, Genève, en voyant les eaux du

**Véritable chaussure de VAULION**

ainsi que courroies de nettes 1<sup>re</sup> qualité sont exportés par **Veuve Liardet et fabricant, à Vaulion (Valais)**  
 Demandez catalogue gratuit, qualité de chaussures fortes et détail.

**VOITURIE**

Si vous désirez louer des **grands breacks, voitures** tous genres pour noces, mariages, promenades, transports de marchandises et déjeuners, adressez-vous à  
**L. GENOUD,**  
 Corele catholique, BULLE

**Attestation!**

Après avoir employé pendant 2 ans différents produits pour mes pelades (chute partielle des cheveux) et sans résultat, j'ai résolu de me servir du célèbre « **CAPILOR** », lequel fait repousser les cheveux en 6 mois. C'est avec un plaisir que je le recommande à tous ceux qui en sont atteints.  
 E... le 19 octobre 1918.  
 Signé: L. GENOUD

Le « **CAPILOR** » se vend en flacons de fr. 3.50 et fr. 5.50.  
 Envoi contre remboursement.  
 Dépôt général:  
**Parfumerie MARGO**  
**BULLE**

**Eternit**

couverture excellente  
 Garantie 10 ans, même contre la grêle.  
 Infaillible contre les ouragans.  
 Revêtements extérieurs de bon marché et agréables à l'œil.  
 Revêtements imputrescibles de plafonds et parois.  
**Eternit Niederurnen (Glarus)**

Nous venons de recevoir wagon de  
**farine fourragère**  
 1<sup>re</sup> qualité. Prix avantageux. **PROFITEZ!**  
 Société coop. de consommation  
**BULLE**  
**A vendre jeunes chèvres**  
 S'adresser Postes Haras

43 Bibliothèque cantonale  
 38<sup>me</sup> Année. — N° 34.

**ABONNEMENTS**

Suisse	1 an, Fr. 5.—
Etranger	6 mois » 2 50
	1 an » 9 50
	6 mois » 5 50

payable d'avance.  
 Prix du numéro: 5 cent.  
 On s'abonne dans les bureaux de poste.

**LES ASSURANCES FÉDÉRALES**

Lorsque le peuple était com... l'opportunité de confier les as... contre les accidents à la Confé... seule, à lui attribuer ainsi un monopole, il vivait sous l'im... des énormes bénéfices réalisés... Sociétés privées et les Cou... qui exploitaient ces genres d'... ces. On s'imaginait volontiers... Compagnies commettaient d... que ces abus allaient disparaî... que la Confédération aurait... en mains et que les primes... seraient bien inférieures à c... viguer sous le régime privé.

Quels beaux rêves! c'était l... qui allait s'ouvrir. Les béné... réaliserait la Confédération p... être appliqué à la fondation... assurances, contre la vieilles... l'invalidité, etc.

Hélas! quelle déconvenue... allait pas longtemps pour d... A peine entrée en vigueur, l'a... fédérale s'est montrée traca... possible, animée de cet esprit... cratique que l'on ne connaît... sous l'ancien régime. La pap... aurait d'une magnifique façon... enseigne que l'on se demand... produits des primes allaient... pour tout ce papier.

Mais ce n'était pas tout; le... furent fortement augmentées, ... rent au moins doublées, si ce... triplées. Evidemment, à l'a... tion des primes aurait dû corr... une augmentation des bénéfic... il n'en fut rien; tout ou à... tout passe dans les frais.

La désillusion fut si forte q... gages la plupart des électe... montrer à l'avenir fort cir... lorsqu'il s'agirait de donner... veaux pouvoirs à la Confédér... pent certainement affirmer... troduction de l'assurance fe... réveillé l'esprit fédéraliste, ... de citoyens centralisateurs... venus à des idées plus saines... ment aux besoins de notre v... nale.

Aujourd'hui, il en est qu... assurances sociales; il est in... ble que le travailleur vive s... de moment où ses forces le... et où il se trouvera sans r... pour ses vieux jours. Ce sou... gagé de nombreux citoyens